

Le Monde

15.02.2019, par AFP

Quarante-cinq nouvelles plaintes déposées contre le glyphosate.

Quarante-cinq plaintes pour « *mise en danger de la vie d'autrui* » ont été déposées mercredi 13 février au tribunal de grande instance de Toulouse dans le cadre d'une campagne, partie de l'Ariège en octobre 2018, menée par des collectifs citoyens, de test des taux de glyphosate dans l'urine. Elles ont vocation à être centralisées avec les plaintes déjà déposées en France au pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris. – (AFP.)